

La Lettre.Pro RADIO & médias

RÉGULATION DE L'AUDIOVISUEL
CONCENTRATION DANS LES MÉDIAS
RADIO NUMÉRIQUE TERRESTRE
TÉLÉVISIONS LOCALES



COLLOQUE DU SIRTI
AU PALAIS DU LUXEMBOURG LE MERCREDI 10 AVRIL 2013

QUEL AVENIR POUR LES INDÉPENDANTS DE L'AUDIOVISUEL EN FRANCE ?

Sous le haut patronage de Mme Marie-Christine Blandin,
Présidente de la Commission de la culture,
de l'éducation et de la communication du Sénat



SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL DES RADIOS ET TÉLÉVISIONS INDÉPENDANTES





CHIFFRES CLÉS



LE SYNDICAT

Le Syndicat Interprofessionnel des Radios et des Télévisions Indépendantes (SIRTI) a été créé en 1981. Le SIRTI intervient en soutien de quelques 150 stations et télévisions indépendantes qui réalisent l'essentiel de l'audience recensée par Médiamétrie dans son agrégat des programmes locaux.

Présidé par **Philippe Gault**, un professionnel de la radio indépendante et engagé dès le début des années 80 dans le processus de libéralisation des ondes, le SIRTI défend les intérêts de TPE et PME qui ne perçoivent ni aides publiques ni subventions et qui vivent exclusivement grâce à leurs recettes publicitaires issues d'un marché particulièrement concurrentiel.

Le SIRTI conseille, oriente, soutient et représente ses adhérents à Paris dans les instances ou en régions. Les radios et télévisions indépendantes lui doivent de nombreuses avancées et une ardeur quotidienne à défendre le pluralisme des ondes. •



1981

date de création du SIRTI

900

fréquences radio en France

10

millions d'auditeurs et de téléspectateurs

150

radios et télévisions indépendantes adhérentes

2 000

salariés employés dans des PME et TPE

500

journalistes professionnels

200

millions d'euros de Chiffres d'Affaires annuel

96

départements couverts par les programmes de proximité

HORS-SÉRIE - SRTI - COLLOQUE SÉNAT - 10 AVRIL 2013



La Lettre.Pro
RADIO
& médias

Lettre confidentielle hors-série SIRTI

Editeur : Editions HF
SARL de Presse

Bureaux :

Le 400 - 30 rue du Pontel
19240 Saint-Viance
Tél : 05 55 18 03 61 - Fax : 05 55 18 27 97
Site web : www.lalettre.pro

Directeur de la Publication :
Philippe Chapot - pc@lalettre.pro
Rédacteur en chef :
Frédéric Brulhatour - fb@lalettre.pro
Conception graphique, mise en pages :
Editions HF

Merci à toute l'équipe du SIRTI
et en particulier :
Philippe Gault, Mathieu Quétel,
Louiza Kasmi, Tarek Mami, Agnès Martin,
Kevin Moignoux,
pour leur réactivité et leur aide précieuse.

Abonnement
Pour la France - 1 an : 586,04 TTC
Abonnement Indés Radios : 240 € TTC
Associatives/Étudiants : 150 € TTC
papier et PDF
Contact : redaction@lalettre.pro
Abonnements : marina@editionshf.fr

Contact Publicité : Bernie 06 95 49 53 21

©2013- toute reproduction interdite

PORTRAIT

Le combatif des ondes



BIO EXPRESS

Dès le début des années 80, **Philippe Gault** participe à l'aventure des radios libres et lance son "appel du 18 juin" en 1981 pour donner naissance à **Radio Poitiers** qui deviendra Poitiers FM puis Forum. Auditeur passionné de radio depuis l'enfance, journaliste, il entraîne ses proches et fait casser sa tirelire à son amie et future épouse Béatrice, pour **passer de l'autre côté du micro**. Au fil des ans, il développe la station qui se fédère avec d'autres radios pour devenir régionale. En 1997 elle rejoint le noyau originel du **Groupe Start** basé à Orléans "pour lui donner une impulsion supplémentaire". Il a été élu président du SIRTI en 1994 succédant ainsi à **Eric Hauville** qui avait lui-même pris la suite de **Patrick Meyer** pour "donner une légitimité politique et syndicale aux Indépendants". ■

Diversification, équilibre et diversité... Telles pourraient ainsi se résumer les valeurs et les engagements du SIRTI. Le syndicat s'est engagé, parfois dans l'ombre mais toujours inlassablement, dans un combat pour préserver et développer ce qui reste de diversité dans le paysage radiophonique et télévisuel français... Un combat qui ressemble souvent à celui de David contre Goliath.

"Nous sommes fiers de ce que nous faisons" explique **Philippe Gault** dans son bureau de la rue Godot de Mauroy à Paris. Homme de convictions mais également **homme de combats**, Philippe Gault ne redoute pas l'adversité inévitable dans l'engagement professionnel. Surtout lorsqu'il s'agit de **défendre les intérêts des radios et des télévisions indépendantes** dont il mesure tous les jours le poids et l'utilité, mais aussi la précarité, dans le paysage audiovisuel français. Pas de leçons à donner non plus mais des faits précis à mettre sous les yeux du législateur. Surtout que Philippe Gault sait par où le syndicat est passé avant de devenir un interlocuteur reconnu et parfois craint, et une force de proposition, ce qui le caractérise aujourd'hui : "nous sommes passés par plusieurs dimensions intermédiaires" reconnaît le président et "nous étions peu nombreux". Seule une **poignée d'ardents défenseurs des indépendants** (les Valli, Quéтел, Bizot et autres de Villiers) croyaient possible à ses côtés de relancer la cause des indépendants à l'aube des années 90. C'était un temps où seuls les réseaux semblaient devoir surnager d'une concentration sauvage à l'œuvre sur la FM. Le combat fondateur de l'équipe actuelle du SIRTI est **d'avoir encadré puis stoppé cette concentration** qui s'opérait entièrement aux dépens des radios indépendantes.

DES COMBATS ARDEMMENT MENÉS

Les combats sont nombreux et la bagarre toujours de longue haleine : quotas français, plafond de concentration, pluralisme dans l'attribution des fréquences FM ou radio numérique terrestre, défense des télévisions locales et thématiques indépendantes. Ainsi, le SIRTI est parvenu à obtenir **la modification de l'amendement Pelchat** avec l'accord de son auteur aujourd'hui disparu "afin de ne pas

rendre impossible la vie des programmeurs". Les radios ont le choix : 40 % de chansons françaises pour 20 % de nouveaux talents ou 35 % de chansons françaises pour 25 % de nouveaux talents ou encore 50 % de chansons françaises pour 10 % de nouveaux talents. Le combat sur le plafond de concentration est "un dossier de 20 ans et le SIRTI joue le rôle de gardien de but". La RNT ? "Si le SIRTI n'était pas allé devant le Conseil d'Etat, le chantier de la RNT n'aurait jamais été relancé. Parti seul, le SIRTI a mené courageusement la bataille" souligne Philippe Gault. Le rendez-vous manqué avec le plan FM+ à l'occasion duquel les principaux groupes et réseaux nationaux **ont bénéficié de quelque 1 000 nouvelles fréquences contre à peine 400 pour les 150 radios indépendantes** laisse néanmoins un goût amer à l'équipe du SIRTI même si "la fréquence unique, d'abord réclamée par les grands groupes, a été abandonnée".

ALERTE LE LÉGISLATEUR

Ce 10 avril 2013, "pour continuer à défendre l'existence de nos entreprises et nos emplois de proximité", le SIRTI espère donc illustrer auprès du législateur, les différentes problématiques auxquelles sont confrontées les radios et les télévisions indépendantes. "Ce n'est pas la première fois que nous organisons un événement autour des problématiques des radios et des télévisions indépendantes" détaille le président. Si Philippe Gault et son équipe rencontrent régulièrement les parlementaires spécialistes, l'homme veut également "être dans le débat" et **aspire à une loi et à une régulation qui soient placées sous le signe de l'égalité** entre les grands groupes d'une part et les indépendants d'autre part. Le syndicat est accueilli au Sénat par **Marie-Christine Blandin**, la présidente de la Commission compétente sur l'audiovisuel. Le **nouveau Président du CSA Olivier Schrameck** a accepté d'ouvrir les débats et de s'exprimer sur les thèmes proposés par le SIRTI... Régulation, concentration, RNT, TV locales. Le message que veut faire passer le SIRTI est clair : si l'on veut qu'il y ait des éditeurs indépendants de l'audiovisuel en France, **on peut compter sur ses adhérents**. Les adhérents du SIRTI voudraient, pour leur part, une **loi propice et une régulation qui les accompagne au moins autant que les principaux groupes**. •



CONTACT

SIRTI
Philippe Gault
Mathieu Quéтел
Tarek Mami

34 rue Godot de Mauroy
75009 Paris (France)
Tél. : 01-45-43-80-05
info@sirti.fm
www.sirti.info

COLLOQUE

Programme du colloque du 10 avril 2013



9h25-9h35 :
introduction du colloque
par **Marie-Christine Blandin**,
Sénatrice, Nord (EELV) et
Présidente de la commission de la culture,
de l'éducation et de la communication



9h40-10h :
introduction des débats
par **Olivier Schrameck**,
Président du Conseil
Supérieur de l'Audiovisuel,
CSA



9h30 - 10h30- débat n°1
LA RÉGULATION AUDIOVISUELLE
Franck Riester,
Député, Seine-et-
Marne (UMP)



David Assouline,
Sénateur, Paris (PS)



Philippe Gault,
Président, SRTTI

LA RÉGULATION AUDIOVISUELLE

Si la régulation est la pierre angulaire du paysage radiophonique français, celle-ci doit être menée dans un souci constant d'égalité afin de parvenir à un véritable équilibre dans l'offre proposée aux auditeurs. Quelle est la place que doivent donc avoir les radios et télévisions indépendantes ? Quelles relations peut-on espérer entre le CSA et les radios et télévisions indépendantes ?

La législation doit-elle être renforcée afin de permettre aux stations et aux télévisions de bénéficier d'une meilleure couverture ? Quelles propositions les parlementaires peuvent-ils proposer dans ce sens ?



MARIE-CHRISTINE BLANDIN,
SÉNATRICE, PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE LA CULTURE,
DE L'ÉDUCATION ET DE LA COMMUNICATION

LLP - Où en est la préparation de la nouvelle loi sur l'audiovisuel ? Quelles sont les thématiques qui devraient selon vous être traitées ? Avez-vous une visibilité sur le calendrier ?

La Ministre de la Culture planche sur une loi sur l'audiovisuel qui je l'espère nous sera soumise à la fin du 1er semestre 2013. Pour ma part je serai attentive à l'engagement du Président de la République, de réformer le CSA et le mode de nomination des présidents des sociétés nationales de programme.

Selon vous, l'attention accordée ces dernières années aux éditeurs indépendants de radio et de télévision est-elle suffisante ? Est-ce que cette loi doit permettre d'aller vers plus d'égalité de traitement entre les indépendants et les principaux groupes privés, notamment pour l'accès aux fréquences ?

La future loi devra bien évidemment s'occuper de la problématique de l'égalité de traitement entre les groupes privés et les indépendants. Les conclusions de la Commission Lescure

seront-elles sur ce sujet audacieuses ? Pour ma part, il me semble important que les fréquences puissent être attribuées le plus équitablement possible, la future loi sur l'audiovisuel, devra par ailleurs prendre des dispositions à ce sujet.

Votre famille politique soutient la diversité culturelle, et est sensible aux dangers de la concentration dans les médias. Comptez-vous encourager la Majorité et le Parlement à mieux prendre en compte ces questions ?

J'avais cosigné en juillet 2009 avec mes collègues Assouline, Bel, Rebsamen et Lagache, une proposition de loi visant à réguler la concentration dans le secteur des médias. Malheureusement, ce texte avait été rejeté par le Sénat, à majorité de droite.

Ce texte avait pour objectif de fixer des règles anti-concentration de nature à garantir l'effectivité des principes de liberté, de pluralisme et d'indépendance des médias. Par exemple nous proposons de proscrire la possibilité pour tout acteur privé entretenant des relations économiques significatives avec la puissance publique d'éditer, de manière directe ou indirecte, un service de radio ou de télévision ou un titre de presse d'information politique et générale. Je ne doute pas que nous discuterons de ces questions en temps voulu, notamment lors de l'examen de la loi sur l'audiovisuel. •



10h30 - 11h30- débat n°2

**COMMENT SAUVER LES TV LOCALES ?
PEUT-ON RÉUSSIR LA RNT ?**

Christian Kert,
Député, Bouche-du-Rhône
(UMP)



André Gattolin,
Sénateur, Hauts-de-Seine
(EELV)



Michel Lamarque,
Président, TVPI



Nancy Wayland-Bigler,
Vice-Directrice,
OFCOM Suisse

Après avoir douloureusement vécu la dénumérotation des chaînes, les télévisions locales doivent malgré tout poursuivre leurs efforts et tenter de **trouver un modèle économique viable** pour se développer de façon pérenne. Quels soutiens les TV locales peuvent-elles espérer ? Quelle est la vision du CSA en faveur des télévisions locales ?

La RNT : après une longue démonstration qui semble porter ses fruits dans plusieurs villes de France, les éditeurs **réclament maintenant plus de visibilité à long terme** et un **engagement des pouvoirs publics**. Quelles sont les conditions d'un lancement réussi ? Peut-on s'inspirer des pays voisins comme la Suisse où des décisions politiques ont permis son lancement ?



Patrice Gélinet,
Président, groupe de travail radio numérique et analogique et vice-président, groupe de travail télévisions locales, CSA



Tarek Mami,
Secrétaire national,
SIRTI



11h30 - 12h30 : débat n°3

**LA CONCENTRATION
DANS LES MÉDIAS**

Martine Martinel,
Députée, Haute-
Garonne (PS)



Catherine Morin-Dessailly,
Sénatrice, Seine-Maritime
(UDI)

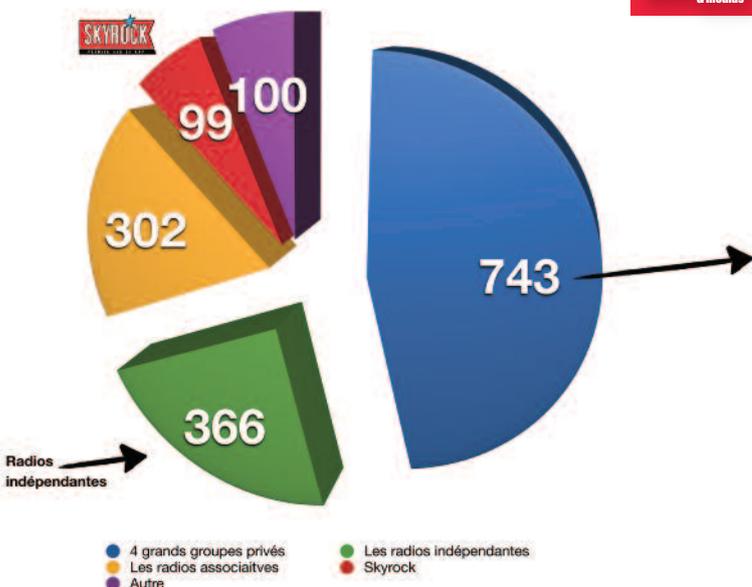


Mathieu Quétel,
Vice-Président, SIRTI

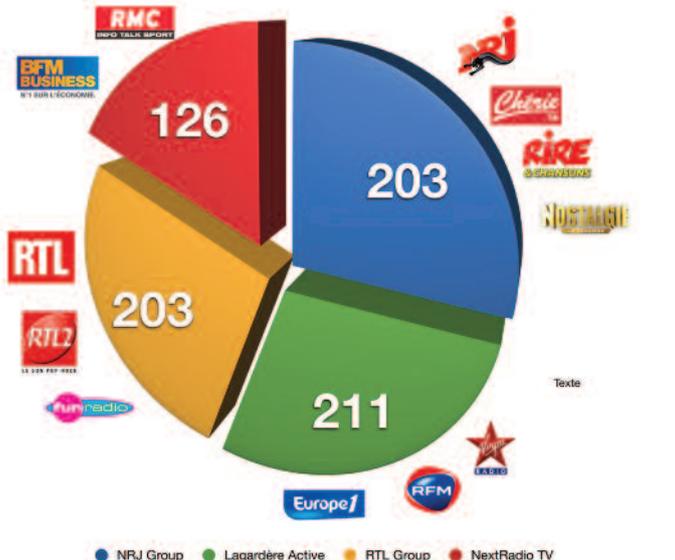
Sur plus de **1600 fréquences nouvelles attribuées** par le CSA entre 2005 et 2012, **743** sont revenues à quatre grands groupes privés contre seulement **366** pour les 140 radios adhérentes au SIRTI. Partant de ce constat, le législateur **doit-il s'interroger et entamer un rééquilibrage des fréquences** ? La concentration peut-elle devenir un danger ? Dernièrement, le CSA a proposé deux méthodes pour calculer le plafond de concentration. **Ce plafond limite une position dominante** : quelle est celle qu'il faut prendre en compte pour garantir un pluralisme ? Idem pour la télévision : ces quatre même groupes possèdent **près de la moitié des chaînes gratuites** privées de la TNT nationale, avec 8 chaînes sur 17.

Débats suivi d'un déjeuner.

L'attribution des nouvelles fréquences FM entre 2005 et 2012
1 642 Fréquences attribuées



La concentration au sein des principaux groupes radiophoniques français
Attribution de nouvelles fréquences FM entre 2005 et 2012





Moins de pression. Plus de liberté

Diffusée sur la Côte Basque et les Landes, TVPI a été fondée par Michel Lamarque qui dirige cette structure à l'imposante notoriété sur sa zone de diffusion. Un "Robin des Bois" de l'audiovisuel, et l'exemple d'une chaîne locale indépendante viable.

"Vous avez un petit magasin sur les Champs-Élysées. Et un beau jour, l'Etat décide de vous déplacer trois ou quatre numéros plus loin... Vous êtes toujours dans l'avenue mais pas au même endroit. Vos clients sont perdus. La dénumérotation des chaînes locales a conduit aux mêmes conséquences" souligne le patron de TVPI. **Michel Lamarque parle même de "mépris"** au regard des télévisions locales : "on se moque des petits" dit-il. Conséquence : **TVPI est passée du canal 20 au canal 30.**

Dans "un univers financier difficile et une pression du CSA", Michel

Lamarque est parvenu après 9 ans de diffusion depuis l'Espagne à inventer un format qui fonctionne : "j'ai inventé un modèle et réussi à générer de l'audience" (56 % des habitants regardent régulièrement TVPI). Il rappelle que "ce n'est pas la loi qui crée le marché mais la liberté" et compare la situation avec nos voisins espagnols : "il y a 1 000 chaînes de l'autre côté des Pyrénées. 40 en France... Il n'y a pas un problème là ?". **L'incertitude** est le sentiment de Michel Lamarque quant à l'avenir des télévisions indépendantes. Interrogé sur la future loi sur l'audiovisuel, le dirigeant s'interroge : "n'est-ce pas trop tard ? Une situation trop régulée n'a rien donné. Seuls des indépendants peuvent sauver les chaînes locales !". •



Michel Lamarque

Assurer une vraie diversité de l'offre

Dominique Guihot dirige Africa n° 1 diffusée à Paris, Melun et Mantes-la-Jolie. Une vingtaine de salariés, une équipe au Gabon, 102 000 auditeurs quotidiens... Il prêche pour une diversité de l'offre culturelle et géographique.

Dominique Guihot donne immédiatement le ton : "nos intérêts ne sont pas les mêmes que les grands groupes privés ni même que le Service Public. Nous sommes là pour permettre une offre plus riche et une vraie diversité. Une diversité culturelle... Je regrette pour ma part que celle-ci ne soit pas respectée. Nous ne sommes pas présents à Marseille alors que la communauté africaine et comorienne représente plus de 40 000 personnes. Il faut donc une stabilisation du paysage radiophonique qui assure une vraie di-

versité de l'offre". Dominique Guihot est persuadé que **la RNT permettrait logiquement cette diversité.** Seulement c'est toujours le même scénario : "la position des grands groupes est une position d'arrière garde qui consiste à empêcher le développement de la concurrence".



Dominique Guihot

Le dirigeant affirme être "farouchement indépendant" et assure "qu'être isolé à la tête de son entreprise n'est plus possible compte tenu des enjeux radiophoniques et d'une évolution constante de la profession". •

La Radio Liberté d'abord

Raymond Schlegel est le gérant de Radio Liberté qui diffuse son programme, en catégorie B, sur une isofréquence (91.5) à Strasbourg, Haguenau et Wissembourg en Alsace. La fréquence unique, lui, il en connaît surtout les inconvénients...

"Le SIRTl est un appui important pour l'ensemble des indépendants mais également pour Radio Liberté. C'est un interlocuteur : permanent, réactif et vigilant et j'ajouterai un protecteur des radios afin de préserver l'avenir" détaille le dirigeant.

Et Raymond Schlegel de rappeler que : "ces dernières années, les grands groupes ont été mieux servis que les radios indépendantes. Mais ce temps

est révolu, le CSA devrait davantage tenir compte du poids des indépendants dans le paysage radiophonique" espère-t'il.

Pour **Raymond Schlegel** : "le SIRTl, comme les Indés Radios, sont aujourd'hui représentatifs car très structurés et surtout professionnels". Le pouvoir législatif a tout intérêt à prendre en compte les besoins des radios indépendantes qui selon Raymond Schlegel "sont les stations les plus proches des auditeurs". •



Raymond Schlegel

Pour une extension cohérente

Jean-Claude Julès est le directeur de Grand Sud FM située à Narbonne. 5 salariés. 4 fréquences qui propulsent le programme de Béziers à Perpignan. Pour le dirigeant, préserver son indépendance est primordial.

"La faiblesse des radios indépendantes, c'est qu'elles sont indépendantes" explique le directeur de Grand Sud. "Mais cette faiblesse est d'abord une force même si cela induit une sorte d'isolement". Pour **Jean-Claude Julès** : "rejoindre le SIRTl nous a permis de rompre cet isolement et de bénéficier d'appuis dans de nombreux domaines, notamment face au CSA qui pratique un certain copinage. Seuls, nous n'y arriverions pas".

L'avenir ? "Sans avoir une volonté farouche d'extension, l'avenir passe par une extension cohérente. Dans l'Aude par exemple, nous ne sommes pas présents à Carcassonne. Ce n'est pas faute de l'avoir demandé plusieurs fois au CSA. Nous sommes loin de Paris et donc victimes d'incompréhension et d'un certain désintérêt. Le CSA doit mieux s'intéresser aux radios de province et moins nous sous-estimer pour créer une vraie cohérence dans l'attribution des fréquences". •



Jean-Claude Julès

DÉCOUVERTE

La culture SIRTI



LE BUREAU DU SIRTI AUTOUR DE MARTINE MARTINEL
AU SALON LE RADIO 2013

Au 34 rue Godot Mauroy à Paris, l'importante porte en bois donne sur une jolie cour intérieure... Mais il faut gravir quelques étages pour rencontrer l'équipe du SIRTI. D'ici, on domine plus de 30 années de combat syndical au service des radios et télévisions indépendantes.

Explorer les dossiers, participer aux consultations et répondre aux questions les plus diverses des dirigeants des PME et des TPE du secteur indépendant de l'audiovisuel. Voilà le lot quotidien de l'équipe du SIRTI. Droit et réglementation, publicité, concurrence, droit social et conventions collectives, relations avec les CTA et le CSA... **Le SIRTI est sur tous les fronts** pour maintenir l'indépendance de la profession. Paradoxalement, l'équipe travaille dans la discrétion : tous les dossiers ne s'étaient pas dans les communiqués de presse, loin s'en faut. Pourtant, pas une seule journée sans une décision, une réunion, une confrontation dans les locaux du syndicat interprofessionnel. Si **Philippe Gault** veille au grain en qualité de président, il sait aussi qu'il peut compter sur **Mathieu Quéstel**, un coéquipier de la première heure et sur **Tarek Mami** qui partage son temps entre ses activités syndicales et le développement de son réseau France Maghreb. Des hommes à la **vision pragmatique** puisqu'ils sont eux mêmes des dirigeants de stations depuis de nombreuses années. Leur point commun ? Probablement leur passion de la radio, d'abord. Certainement aussi un goût du collectif, **une réelle envie de soutenir et d'accompagner les quelque 150 membres** qui ont la tête dans le guidon de leurs antennes.

ÊTRE EN SYMBIOSE AVEC LES ADHÉRENTS

"Le SIRTI, ce ne sont pas que les communiqués presse" indique avec le sourire Mathieu Quéstel. "Nous sommes là aussi souvent que possible" souligne pour sa part Tarek Mami. "Il y a aussi nos salariés, Agnès Martin, Louiza Kasmi et Kevin Moignoux qui apportent leurs pierres à l'édifice et assurent en particulier une réelle disponibilité aux adhérents" rappelle Philippe Gault. Un Bureau réuni une à deux fois par semaine, un Conseil d'Administration tous les deux mois, et une Assemblée Générale annuelle, une newsletter hebdomadaire, des réunions régionales et thématiques : "nous allons à la rencontre de nos adhérents" souligne

Philippe Gault. Il y a encore les désormais célèbres, **petits-déjeuners du SIRTI** qui offrent tous les 3 mois des focus intéressants sur des sujets d'actualité et à forte valeur ajoutée. Le dernier s'est déroulé lors du salon Le RADIO en février dernier devant quelques dizaines de dirigeants venus découvrir la députée **Martine Martinel** auteure d'un fameux rapport sur l'audiovisuel. "A contrario des PDG des grands groupes privés, nous ne sommes pas dans le court terme" dit Philippe Gault. "Il y a une culture SIRTI avec l'obligation d'être en symbiose avec les adhérents et une recherche de résultats sur les objectifs communs que nous nous sommes fixés".

UNE LOI TRÈS ATTENDUE

Si les radios indépendantes sont aussi nombreuses en France c'est probablement à cause, ou grâce au SIRTI et à sa **ténacité à ne rien lâcher**. Les décisions sont collégiales, fruit d'un processus interne savamment orchestré **qui ne laisse que peu de place aux erreurs...** Et mieux vaut être en effet préparés lorsque des indépendants rappellent à l'ordre les grands groupes privés, ou critiquent les décisions du CSA. La tension est souvent forte, et les capacités de riposte ou de mesures de rétorsion contre le syndicat et ses dirigeants sont réelles. "Entre prise de tête et prise de claqué" comme l'indique **Philippe Gault**. Pas de langue de bois lorsqu'il s'agit de souligner **l'injustice dans la distribution des fréquences FM** ou la renumérotation de TV locales. Mais l'égalité ne se gagne pas que par les déclarations à la presse. Il y a aussi un travail de détail, d'explications, d'accompagnement pour desserrer les difficultés. Pour cela, le SIRTI **n'hésite pas à accompagner ses adhérents**, notamment auprès du CSA, et est toujours à la recherche de solutions concrètes. Sous une apparence rugueuse, **c'est le pragmatisme qui prime**.

Le SIRTI et ses adhérents **ont une forte attente à l'égard de la prochaine loi sur l'audiovisuel**. D'autant que le gouvernement semble décidé à **proposer un projet très limité**, ce qui pourrait être décevant au regard des enjeux. "Si l'audiovisuel a besoin d'une nouvelle loi" explique Philippe Gault, "elle devra être une loi d'égalité afin d'assurer le développement des indépendants de la radio et de la télévision, une loi qui permettra de répartir à parts égales les fréquences et donnant de vraies perspectives quant à l'avenir de la RNT". Le combat ne fait que commencer... •





LE SIRTI, PREMIER SYNDICAT DE L'AUDIOVISUEL INDÉPENDANT EN FRANCE

100% RADIO • ACTIV RADIO • ADO • ADO FM • AFRICA N°1 • ALOUETTE • ALPES 1 • ALTA FREQUENZA • ARL • BEAU SOLEIL FM • BEUR FM • BLACKBOX • BRUAY SIS • CANAL FM • CANAL MARITIMA • CHAMPAGNE FM • CHANTE FRANCE • COCKTAIL FM • COLLINES FM • CONTACT • DELTA FM • DELTA TV • DICHI RADIO • DIRECT FM • ECHO FM • ECN • EMOTION FM • EST FM • EVASION • FC RADIO • FG DJ RADIO • FLASH FM • FLOR' FM • FMC RADIO • FORUM • FRANCE MAGHREB • FRANCE MAGHREB 2 • FREQUENCE GRANDS LACS • FREQUENCE HORIZON • FREQUENCE PLUS • FUSION FM • GENERATIONS • GRAND LILLE TV • GRAND SUD FM • HAPPY FM • HIT WEST • HOT RADIO • IMPACT FM • JAIME RADIO • JAZZ RADIO 2 • JORDANNE FM • K6FM • KISS FM • KTO • LA LA RADIO • LA RADIO DE LA MER • LA RADIO PLUS • LATINA FM • LITTORAL FM • LOR'FM • LYON 1^{ERE} • MAGIC FM • MAGNUM LA RADIO • METROPOLYS • MISTRAL FM • MCE TV • MIXX RADIO • MONA FM • MONTAGNE FM • MOTORS TV • MTI • NOLIFE TV • NORMANDIE FM • NORMANDIE TV • OCEANE FM • ODS RADIO • ONE FM • OR' FM • OUEST FM • OUI FM • PERRINE FM • PLEIN AIR • PLEIN CŒUR • RADIO 6 • RADIO 8 • RADIO ALFA • RADIO AZUR • RADIO BONHEUR • RADIO CANAL CENTRE • RADIO CAROLINE • RADIO CLUB ALTITUDE • RADIO COTE D'AMOUR • RADIO CRISTAL • RADIO DREYECKLAND • RADIO ESPACE • RADIO GALAXIE • RADIO HAUTE ANGEVINE • RADIO INTENSITÉ • RADIO ISA • RADIO JERICO • RADIO LATINA • RADIO LATITUDE • RADIO LIBERTÉ • RADIO MARITIMA • RADIO MELODIE • RADIO MENERGY • RADIO MONTBLANC • RADIO MONTAGNES NOIRES • RADIO NO1 • RADIO OXYGENE • RADIO SCOOP • RADIO STAR • RADIO STAR MEDITERRANÉE • RADIO STUDIO 1 • RV1 • RADIO VITAMINE • RADIOCEAN • RCN Radio • RDC • RDL • RESONANCE FM • RMB • RTS FM • RVA • RVM • SEA FM • SUD RADIO • SUN FM • SWEET FM • TELE MELODY • TEMPO LA RADIO • TENDANCE OUEST • TFM • TONIC RADIO • TOP MUSIC • TOP MUSIC SELESTAT • TOTEM • TRACE TROPICAL • TRACE URBAN • TROPIQUES FM • TV PI • URBAN HIT • VARIATION • VFM • VIBRATION • VIRAGE Radio Lyon • VOLTAGE FM • WIT FM

**150 RADIOS ET TÉLÉVISIONS INDÉPENDANTES,
2000 SALARIÉS DONT 500 JOURNALISTES,
PLUS DE 10 MILLIONS D'AUDITEURS
ET DE TÉLÉSPECTATEURS QUOTIDIENS.**



SYNDICAT INTERPROFESSIONNEL DES RADIOS ET TÉLÉVISIONS INDÉPENDANTES

TWITTER : @SIRTI_MEDIAS • FACEBOOK : SIRTI.SYNDICAT • MAIL : INFO@SIRTI.INFO